



Retraites Complémentaires
Institutions de Prévoyance

INFOS RCIP

COPIL GEPP

du 16 septembre 2021

cfdt.fr

ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION

I. Approbation du procès-verbal de la réunion du COPIL GEPP du 3 juin 2021

II. Informations de la présidence paritaire

- Organisation des activités de la DRH Branche

III. Accompagnement / formation

- Certification qualité du CFEM
- Focus sur le suivi des plans d'accompagnement Retraite Complémentaire

IV. Orientation / certification

- Point de situation sur l'alternance dans la branche (retour sur la rencontre du 22 juillet)
- Niveaux de prise en charge des coûts contrats (2^{ème} round exceptionnel)

V. Anticipation / analyse / mobilité

- Etude sur les métiers comptables
- Point d'avancement sur la refonte du répertoire des métiers

I. Approbation du procès-verbal de la réunion du COPIL GEPP du 3 juin 2021

PV approuvé à l'unanimité

II. Informations de la présidence paritaire

➤ Organisation des activités de la DRH Branche

➤ « **Lab RH** »

Création, dans le cadre des activités de la DRH Branche, du « Lab RH », avec 3 missions principales :

- Partage d'expérience et d'apprentissage
- Accompagnement des transformations RH
- Développement de l'innovation

Son offre de service est détaillée : formations ciblées autour des outils collaboratifs ; promotion des démarches de recherche-action ; offre de coaching individuel et collectif ; organisation d'événements pour accompagner les mutations du travail.



Retraites Complémentaires
Institutions de Prévoyance

cfdt.fr

INFOS RCIP

COPIL GEPP

du 16 septembre 2021

La CFDT demande le rajout de temps supplémentaire afin de pouvoir manipuler la « base école »

La CFDT demande une "hotline" afin de pouvoir répondre rapidement aux questions des formateurs relais dans les groupes.

La CFDT alerte sur le déploiement intempestif du E-learning sans neutralisation du temps dédié et sans mesure de l'assimilation de la formation.

III. Accompagnement / Formation

➤ Certification qualité du CFEM

Afin de satisfaire à l'obligation légale de certification, nécessaire pour ouvrir droit aux financements publics et mutualisés, le CFEM s'est inscrit dans la démarche d'obtention du label « QUALIOPI ».

Le label a été délivré le 3 août 2021.

Il est valable 3 ans, un audit de surveillance étant prévu pour octobre 2022.

La CFDT a exprimé l'importance de s'assurer de la compréhension et d'un suivi des formations.

➤ Focus sur le suivi des plans d'accompagnement Retraite complémentaire

Dans le prolongement des informations communiquées lors de la réunion du 3 juin 2021, un point à date est opéré sur :

- Le plan d'accompagnement au nouvel applicatif ALICE : 30 sessions de formations réalisées sur 45 planifiées, 341 stagiaires sur 427 inscrits.
- La mesure des connaissances DSN effectuée en mai 2021 auprès de 1 519 salariés, dont 1 236 relevant de trois GPS (MH, AG2R et KLESIA). Afin de renforcer la mise en pratique, un plan d'accompagnement, établi avec les GPS, a été défini autour de 4 axes (réglementation ; DSN et bulletin de paie ; Processus et outils ; Méthodes d'analyse).

La CFDT a exprimé l'importance d'impliquer tous les salariés dans ces projets, le collège employeurs est en accord sur la nécessité de l'implication de tous les acteurs.

La CFDT a également demandé de mettre à l'ordre du jour de la CPNEF le projet Font office et Back Office : Point d'étape sur le déploiement dans les GPS et les difficultés rencontrées ! Le point sera abordé lors de la prochaine CPNEF.



Retraites Complémentaires
Institutions de Prévoyance

INFOS RCIP

COPIL GEPP

du 16 septembre 2021

cfdt.fr

IV. Orientation / Certification

➤ **Point de situation sur l'alternance dans la branche (retour sur la rencontre du 22 juillet)**

Signature le 22 juillet de la convention de partenariat dans le cadre « 1 jeune, 1 solution » avec le haut-commissariat à l'emploi. Accueil d'au moins 1 000 alternants dans la branche en 2021.

Un zoom sur la typologie des alternants est réalisé : progression de 6% entre 2016 et 2020 ; prévalence des contrats d'apprentissage par rapport aux contrats de professionnalisation ; taux d'embauche (CDI et CDD) de 4% entre 2019 et 2020.

L'estimation actualisée du nombre d'alternants sur 2021 est de 900.

La CFDT ne peut que se satisfaire de cette démarche en direction des jeunes mais regrette qu'un groupe PROBTP n'ait pas pris la peine de fournir le nombre d'alternants que l'entreprise employait, Force est de constater que ce groupe est toujours à la marge même quand cela concerne l'intérêt général.

➤ **Niveaux de prise en charge des coûts contrats (2ème round exceptionnel)**

France compétences a informé la branche le 12 juillet 2021 de la non-conformité de 9 niveaux de prise en charge sur les 35 définis par la CPNEF en mai 2021.

La présidence paritaire de la CPNEF appliquant la méthode d'analyse retenue lors des rounds précédents, a repositionné ces 9 niveaux à la hauteur des niveaux de prise en charge recommandés par France compétences.

IV. Orientation / Certification

➤ **Etude sur les métiers comptables**

Etude sur les métiers de la comptabilité qui comporte trois parties :

- Le métier tel qu'exercé actuellement ;
- Les transformations du métier : dématérialisation, automatisation, évolutions réglementaires ; prise en compte de la dimension RSE.
- Le métier tel qu'il est susceptible d'évoluer, et les conséquences en termes de compétences.

La CFDT souligne que le métier de comptable évolue il est entre le métier de contrôleur de gestion et celui d'actuaire et demande de plus en plus de compétences et d'appétences sur l'utilisation de nouveaux outils. Par ailleurs dans le cadre du transfert de recouvrement la CFDT souligne que les comptables en retraite complémentaire ne doivent pas être oubliés si une partie de leur activité venait à disparaître. Le collège employeur nous a confirmé que dans les groupes tout l'accompagnement avait été anticipé.



Retraites Complémentaires
Institutions de Prévoyance

INFOS RCIP

COPIL GEPP

du 16 septembre 2021

cfdt.fr

➤ **Point d'avancement sur la refonte du répertoire des métiers**

Un rappel des principes directeurs (simplification, lisibilité, interopérabilité avec les répertoires des branches connexes, actualisation, articulation avec les référentiels d'emplois et de certifications), de l'architecture générale (50 métiers en 9 familles), et de la construction des fiches métiers est effectué.

Les premières exploitations du RNCP sont présentées : sur les 50 métiers identifiés, 32 sont en concordance avec une certification RNCP, 8 en concordance partielle. 10 métiers n'ont pas de concordance directe.

Pour chacune des 9 familles retenues, sont présentés les métiers et les évolutions proposées (suppression ; ajout ; modification).

Les travaux de refonte sont prévus s'achever fin 2022.

La CFDT alerte sur cette refonte simplification... il s'agit de la mise en place deux types de salarié : l'un polyvalent et l'autre hyper spécialisé. Il s'agit donc de compétence supplémentaire à mobiliser et donc à reconnaître.

Il y aura par la suite des groupes de travail paritaire.

Le calendrier des réunions pour 2022 sera arrêté au regard de l'aboutissement de la négociation en cours de la GEPP.



Vous avez des remontées terrain ou des questions à nous faire part.

Vous pouvez nous contacter via notre adresse mail :

rcip@pste.cfdt.fr